

BILAN 2004-2005



TABLE DES MATIÈRES

LA CRÉGÎM

Mandats et pouvoirs.....	4
Les membres.....	4

AVANT-PROPOS.....	7
-------------------	---

PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT.....	7
--	---

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.....	7
--------------------------------------	---

CONSULTATIONS

Commission Coulombe.....	8
Examen de Télé-Québec.....	8
Conciliation travail-famille.....	8
Plan de développement durable du Québec.....	8
Pour une pleine participation des aînés au développement de la société.....	9
Tournée des ministres Corbeil et Normandeau.....	9

MANDATS SPÉCIAUX

Forum « Place aux citoyens ».....	9
Rendez-vous de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat.....	10
CERMIM.....	10
Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion GÎM.....	10
Centre d'expertise en affaires électroniques.....	10
Fonds d'intervention économique régional.....	10

PARTENARIAT

Programme Accord.....	10
Créneau récréotouristique.....	11
Créneau éolien.....	11
Créneau des ressources, sciences et technologies marines.....	11

CONCERTATION SECTORIELLE

Agroalimentaire-Îles.....	11
Agroalimentaire-Gaspésie.....	11
Communications.....	12
Condition féminine.....	12
Culture-Gaspésie.....	12
Culture-Îles.....	13
Développement social.....	13
Économie sociale.....	13
Éducation.....	14

Environnement-Gaspésie	14
Environnement-Îles	15
Famille et enfance	15
Forêt	15
Jeunesse	15
Loisir, sport et plein air	16
Milieu communautaire	16
Mines	17
Pêches et aquiculture	17
Santé et services sociaux	17
Table régionale de concertation des aînés GÎM	17
Tourisme-Îles	18
Tourisme-Gaspésie	18
Transport-Îles	18
Transport-Gaspésie	18

ENTENTES SPÉCIFIQUES

Bilan des ententes échues	19
Condition féminine	19
Développement culturel	19
Développement des services de garde	19
Tables de concertation en agroalimentaire	19
Tourisme-Îles	20
Tourisme-Gaspésie	20
État de situation des nouvelles ententes	21
Accès-Logis	21
Condition féminine	21
Culture	21
Développement de la Route verte	21
Développement global du milieu forestier	21
Environnement	21
Famille et enfance	22
Optimisation de la contribution du secteur des communications et de l'information au développement régional	22
Protection du littoral de la Gaspésie et des Îles	22
Tables agroalimentaires	22

COMMUNICATION	22
---------------------	----

LES EMPLOYÉS	23
--------------------	----

BILAN 2004-2005

LA CRÉGÎM

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a été créée par la loi 34 adoptée le 17 décembre 2003. La CRÉ devient, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. La CRÉ est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socio-économiques.



Mandats et pouvoirs

- Évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement.
- Favoriser la concertation des partenaires dans la région et donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique.
- Conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

Les membres

Le bureau de direction est composé des membres suivants :



Claude Vigneau
Vice-président



Bertrand Berger
Président



Nicole Lapointe
Secrétaire-trésorière

Le conseil d'administration de la CRÉGÎM est composé des membres suivants :

MRC Avignon	<p>M. Bertrand Berger, président Maire d'Escuminac et préfet d'Avignon</p> <p>M. Marc Tétreault Maire de Carleton–St-Omer</p> <p>M. Alain Bernier Société civile</p>
MRC Bonaventure	<p>M. Jean-Guy Poirier Maire de Saint-Siméon et préfet de Bonaventure</p> <p>Mme Nicole Appleby Maire de New Richmond</p> <p>Mme Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière Société civile</p>
MRC La Côte-de-Gaspé	<p>M. Sylvain Bouchard Maire de Grande-Vallée et représentant de la MRC</p> <p>M. Arthur Drolet Maire de Gaspé</p> <p>M. François Roussy Société civile</p>
MRC La Haute-Gaspésie	<p>M. Laval Lévesque Préfet de La Haute-Gaspésie</p> <p>M. Jacques Lavoie Maire de Sainte-Anne-des-Monts</p> <p>M. Jean-Noël Sergerie Société civile</p>
MRC Le Rocher-Percé	<p>M. Edmond Sirois Maire de Grande-Rivière et préfet du Rocher-Percé</p> <p>M. Claude Cyr Maire de Chandler</p> <p>M. Jean Couture Société civile</p>
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	<p>M. Claude Vigneau, vice-président Maire</p> <p>M. Benoît Arseneau Conseiller municipal</p> <p>Mme Hélène Chevrier Société civile</p>

Les mandataires-conseils sont les représentants de 24 secteurs socio-économiques qui participent à la concertation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la CRÉ pour le développement de la région.

Agroalimentaire (Gaspésie)	Monsieur Luc Potvin
Agroalimentaire (Îles-de-la-Madeleine)	Monsieur Judes Renaud
Aînés	Madame Gisèle Dubé
Communications	Monsieur Alain Bernier
Condition féminine	Madame Marie-Thérèse Forest
Culture (Gaspésie)	Madame Annette Bujold
Culture (Îles-de-la-Madeleine)	Madame Céline Lafrance
Développement social	Monsieur Gilles Brillant
Économie sociale	Madame Sandra Francoeur
Éducation	Monsieur Jean Couture
Environnement (Gaspésie)	Monsieur Pierre Desmeules
Environnement (Îles-de-la-Madeleine)	Madame Hélène Chevrier
Famille et enfance	Madame Manon Guité
Forêt	Monsieur Sylvain Fortin
Jeunesse	Monsieur Michel Rioux
Loisirs, sports et plein air	Monsieur Gérald Arsenault
Milieu communautaire	Madame MarieRenée Tremblay
Mines	Monsieur Jean-Paul Barrette
Pêches et aquiculture	Monsieur Sylvain Samuel
Santé et services sociaux	Monsieur Gilles Pelletier
Tourisme (Gaspésie)	Monsieur Francis Dumont
Tourisme (Îles-de-la-Madeleine)	Monsieur Sébastien Cummings
Transport (Gaspésie)	Monsieur Gaétan Lelièvre
Transport (Îles-de-la-Madeleine)	Monsieur Pierre Proulx

AVANT-PROPOS

La réunion de fondation de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a eu lieu le 23 mars 2004 à Saint-Siméon. Comme dans tout départ d'une nouvelle organisation, ces douze derniers mois ont servi à intégrer les nouvelles responsabilités imparties par la loi et à réviser les modes de fonctionnement. Les mandataires-conseils de chacun des 24 groupes de référence sur lesquels s'appuie l'organisme pour prendre des décisions ont été nommés. Mis à part cette réorganisation, la CRÉ a amorcé la planification quinquennale, tel qu'inscrit dans son mandat, et conduit de nombreux dossiers importants pour la région. Que l'on pense au dossier éolien et à la maximisation des retombées économiques, à la gestion de la forêt, au développement touristique, au développement culturel, à la condition féminine, à la croissance du secteur agroalimentaire. Par ailleurs, la CRÉGÎM a pris la relève du CRCD dans la gestion du Fonds de développement régional auquel un grand nombre de promoteurs se sont encore adressés cette année.

PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT

Comme le stipule la loi 34 qui lui a donné naissance, la CRÉ doit « élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique ». La démarche de réalisation du Plan quinquennal de développement régional, amorcée en février 2005, a franchi au cours de l'hiver et du printemps plusieurs étapes. Quelques rencontres de concertation qui réunissaient les mandataires-conseils, les administrateurs de la CRÉ, les représentants des ministères en région et des CLD ont eu lieu. Dans un premier temps, on a dressé le bilan de la planification stratégique 2000-2005 et, dans un deuxième temps, on a identifié des éléments susceptibles d'alimenter la rédaction d'une vision stratégique régionale.

La démarche s'articule autour de cinq grands chantiers à savoir : le développement économique – le développement social – l'éducation, la formation et l'emploi – la population et la démographie – les infrastructures. Ces chantiers seront coordonnés par cinq groupes de travail intersectoriels. Ces groupes de travail sont composés à la base des mandataires-conseils concernés et des administrateurs de la CRÉ. La formation de ces groupes est en voie d'être complétée par l'ajout de personnes-ressources et d'experts dans chacun des domaines.

La démarche de planification stratégique prévoit s'échelonner jusqu'en décembre 2005. Les prochaines étapes serviront notamment à valider la vision régionale, à identifier les enjeux, les objectifs stratégiques et, finalement, à proposer les actions et les moyens appropriés pour atteindre les objectifs fixés.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine administre le Fonds de développement régional que lui verse le gouvernement du Québec pour le développement de la région. En 2004-2005, 1 279 434 \$ étaient consacrés au financement de divers projets, dont 429 434 \$ pour le volet « activités », 100 000 \$ pour le volet « recherches » et 750 000 \$ pour les ententes spécifiques.

Au 17 juin 2005, dans le volet « activités », 20 projets avaient été financés pour un engagement total de la CRÉ de 967 844 \$, ce qui représente des investissements générés de 6 618 651 \$. Dans le volet « recherches », huit projets avaient été financés pour un engagement de la CRÉ de 163 640 \$, ce qui représente des investissements générés de 594 693 \$. Dans le volet « ententes spécifiques », 334 000 \$ avaient été engagés dans le cadre de cinq ententes : Femme et développement régional – Tables de concertation agroalimentaires GÎM – Tourisme Îles de la Madeleine – Tourisme Gaspésie – Développement culturel de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

CONSULTATIONS

Commission Coulombe

La commission Coulombe est venue en région au printemps 2004. Elle avait pour mandat de dresser un état de situation de la gestion des forêts publiques, dans une perspective de gestion intégrée des ressources et de proposer des solutions pour bonifier le régime forestier.

La présentation de la CRÉ à la commission Coulombe ciblait cinq thèmes : le développement des connaissances forestières, la déconcentration des effectifs du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), la gestion intégrée et la décentralisation, le développement de la valeur ajoutée et la signature de l'entente spécifique.

En janvier, le ministre du MRNF demande aux CRÉ du Québec leur appréciation du rapport de la commission Coulombe. En Gaspésie, de façon générale, il se dégage des consultations sur le rapport de la commission Coulombe, une attitude favorable. Par contre, les inquiétudes récurrentes, soulevées lors des consultations, concernent les impacts encore inconnus qu'entraîneront les changements proposés et, dans un même ordre d'idées, les coûts de renonciations dont il n'est pas fait mention.

Examen de Télé-Québec

Au mois d'octobre dernier, la CRÉGÎM a présenté un avis au groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec et présidé par M. Claude Bédard. Elle a fait valoir que Télé-Québec joue un rôle très important dans le développement régional. Tout d'abord, en participant à la production de documents éducatifs ou culturels pour des organismes, le bureau régional leur permet d'obtenir des documents vidéo de haute qualité. En outre, la participation technique du bureau régional à différents événements augmente leur visibilité et leur performance technique. Télé-Québec reflète bien notre réalité régionale. Qui plus est, elle est un outil de développement régional parce que cette télévision permet aux Gaspésiens et Madelinien, dispersés sur un grand territoire, de raffermir leurs liens. Comme ce média est le seul qui dispose actuellement des ressources nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire, la CRÉ croit que son rôle est primordial en Gaspésie et aux Îles et même que ce rôle pourrait être plus grand.

Conciliation travail-famille

Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille a tenu, l'automne dernier, une consultation sur le thème de la conciliation travail-famille. Les conférences régionales des élus ont été invitées à émettre leur point de vue sur le sujet ainsi qu'à soumettre leurs commentaires et suggestions. Un avis régional a été déposé dans le cadre de la Consultation sur la conciliation travail-famille. Celui-ci présentait un portrait global de la situation régionale tant géographique, démographique que socio-économique. Une attention toute particulière a été portée aux notions de développement durable et de ruralité. Essentiellement, les recommandations visaient l'adaptation et la modulation des programmes gouvernementaux, ainsi que la négociation d'ententes spécifiques. Une première politique familiale québécoise, qui tiendra compte des problématiques et des irritants que vivent les familles dans leur quotidien, devrait être déposée prochainement.

Plan de développement durable du Québec

En janvier dernier, la Conférence régionale des élu(e)s était interpellée dans le cadre de la consultation publique portant sur l'avant-projet de *Loi sur le développement durable*. Lors de la présentation de son mémoire, la CRÉ a notamment mentionné au ministre de l'Environnement et du Développement durable,

M. Thomas J. Mulcair, qu'il est essentiel que le gouvernement appuie financièrement les communautés rurales dans ce virage. Nous avons aussi suggéré au ministre d'envisager la modulation et l'adaptation des politiques d'intervention, découlant de l'application du Plan d'action pour le développement durable, aux réalités particulières de notre territoire. La régionalisation de la mise en oeuvre du plan d'action est une condition essentielle à sa réussite dans la région. La région a démontré sa capacité à gérer son développement, par conséquent, il faut lui faire confiance pour qu'elle contribue concrètement à l'avenir durable du Québec.

Pour une pleine participation des aînés au développement de la société

Le 24 avril dernier, une délégation de l'équipe de la consultation « Pour une pleine participation des aînés » était au Quai des arts de Carleton. Une trentaine de personnes de la région ont répondu à l'invitation. Les membres du comité sont repartis enchantés de leur rencontre en Gaspésie, disant qu'ils avaient non seulement eu des échanges fructueux, mais qu'ils avaient aussi rencontré des gens de qualité. Ils ont ainsi pu constater le dynamisme des aînés gaspésiens et en apprendre davantage sur le programme de mentorat des aînés de la région avec des jeunes entrepreneurs. Ils entendaient aussi pour la première fois l'appellation *quatrième âge* qui désigne les aînés en fin de vie. Enfin, les membres du comité ont été sensibilisés au sort réservé à nos personnes aînées (et à leur solitude) dans des centres de soins de longue durée ou dans des résidences pour personnes âgées.

La Tournée des ministres Corbeil et Normandeau

Le 2 mai dernier, les ministres Corbeil et Normandeau sont venus en Gaspésie annoncer l'application de la première mesure du rapport Coulombe, soit la baisse de 20 % de la possibilité forestière. Bien que les impacts de cette mesure soient fortement appréhendés, la région mentionne aux ministres l'effet plus funeste encore de la modification du Règlement sur les redevances forestières.

Il est alors entendu que la région, à l'instar des autres régions du Québec, dépose un plan d'action au gouvernement dans lequel seront présentés les éléments préoccupants touchant la région ainsi que des solutions.



MANDATS SPÉCIAUX

Forum « Place aux citoyens »

Le 19 septembre 2004, avait lieu à Gaspé le Forum « Place aux citoyens », dans le cadre d'une vaste campagne de forums de discussion lancée par le gouvernement de M. Jean Charest. La CRÉ avait le mandat d'organiser cet événement avec la collaboration du Secrétariat des forums, ainsi qu'avec celle de la direction régionale du ministère du Développement économique et de la Recherche et du bureau de Communication-Québec de la Gaspésie et des Îles. Ce fut un franc succès tant au point de vue organisationnel que sur le plan de la participation : quelque 195 personnes y ont assisté, dont 67 leaders et élus, ainsi que 61 citoyens.

Rendez-vous de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat

Les 6 et 7 mai 2005, avait lieu le *Rendez-vous de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat de la Gaspésie* au Centre civique Luc-Germain de Gaspé. Cet événement régional a réuni plus de 1 000 visiteurs et quelque 80 entreprises et organismes pour échanger sur le potentiel de développement de la région. Le *Rendez-vous* a proposé aux visiteurs des pavillons regroupant des employeurs à la recherche de main-d'œuvre, des spécialistes de la formation offerte en Gaspésie, ainsi que différents acteurs de l'entrepreneuriat regroupés par secteur d'activité économique. L'objectif était de favoriser les échanges et de rendre complémentaire l'intervention de chacun. Les activités d'animation ont par ailleurs permis aux visiteurs de mieux se préparer face à la recherche d'emploi (simulation d'entrevue, connaissance des emplois cachés) et de découvrir les différents programmes d'aide spécifiques à la Gaspésie, tant financiers que professionnels, pour le démarrage d'entreprises ou le rachat d'entreprises.

CERMIM

L'année 2004-2005 a constitué une année décisive dans la mise en place du CERMIM (Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes) aux Îles-de-la-Madeleine. Le montage financier étant complété et les divers partenariats confirmés et établis, une coordonnatrice a été récemment embauchée pour la première année d'activités du Centre. On travaille, par ailleurs, à l'élaboration des orientations d'un premier programme de recherche et, dès septembre prochain, l'ensemble du personnel de base devrait être en poste et les activités du CERMIM à proprement parler pourraient alors débiter.

Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La CRÉGÎM a le mandat de gérer l'implantation du réseau de fibre optique. Le directeur général siège au conseil d'administration du Réseau où il occupe le poste de secrétaire-trésorier. La totalité de la fibre a été déroulée sur le parcours prévu et les mises en service s'échelonneront du 1^{er} août 2005 jusqu'à l'automne.

Centre d'expertise en affaires électroniques

La CRÉGÎM collabore en ce moment avec le Réseau collectif de communications électroniques, le Cégep de la Gaspésie et des Îles et Développement économique Canada à l'implantation du Centre d'expertise en affaires électroniques. Ce centre sera en fonction à l'automne 2005.

Fonds d'intervention économique régional

La CRÉGÎM travaille avec Investissement-Québec FIER à implanter un FONDS-SOUTIEN et le FIER-RÉGION afin de mettre à la disposition des entreprises des fonds de capital de risque.

PARTENARIAT

Programme Accord

Plusieurs rencontres de travail de différents comités ont permis d'élaborer des plans de mise en œuvre dans la presque totalité des créneaux. Ces plans n'ont pas encore tous fait l'objet de validation, soit par les comités de créneaux, soit par le comité ACCORD. Depuis le changement de mandat de la Société générale de financement (SGF), il y a une grande démobilisation des intervenants.

Créneau récréotouristique

Dans le cadre du programme ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement), la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a choisi le secteur récréotouristique comme un de ses trois créneaux d'excellence. Il a été ainsi convenu de faire de la région le pôle d'ancrage du tourisme santé/nature afin qu'elle y joue un rôle de leader au Québec et sur les marchés internationaux. Tout au long de l'année, une vaste opération de consultation et de concertation auprès des acteurs du développement régional a alimenté les travaux du comité de suivi du créneau. Par la suite, une stratégie et un plan d'action ont été élaborés et adoptés. Ils seront déposés auprès du gouvernement du Québec au cours des prochaines semaines.

Créneau éolien

Le plan d'action a été élaboré et doit être bientôt présenté au comité de suivi du créneau.

Créneau des ressources, sciences et technologies marines

Le plan d'action du volet « mariculture » a été approuvé. Celui du volet « transformation » le sera à la prochaine réunion. Quant aux plans d'action des volets « biotechnologies marines » et « technologies marines », ils doivent être retravaillés.

CONCERTATION SECTORIELLE

En raison de la loi 34 qui lui a donné naissance, la CRÉGÎM a structuré son mandat de concertation sectorielle et a procédé à la nomination de mandataires-conseils pour chacun des 24 secteurs socio-économiques qu'elle a identifiés. Le mandataire-conseil est un répondant sectoriel qui informe la CRÉ sur l'organisation et l'évolution de la concertation dans son secteur.

Agroalimentaire-Îles

La question de l'occupation des terres agricoles constitue une des priorités de secteur aux Îles-de-la-Madeleine. Un projet parrainé par *Le Bon goût frais des Îles*, en collaboration avec divers organismes et institutions de la région, a récemment été mis sur pied. Il a comme objectif d'identifier une vision commune sur la place occupée par l'agriculture dans le développement des Îles et d'élaborer un plan d'action visant le positionnement de l'agriculture dans l'occupation dynamique du territoire.

Le dossier de la mise en marché des produits du terroir constitue une autre préoccupation du secteur et, dans ce cadre, plusieurs interventions sont actuellement en cours.

Agroalimentaire-Gaspésie

La dernière année aura été une année charnière pour la Table de concertation agroalimentaire de la Gaspésie (TCAG). En plus de la mise à jour de la planification stratégique, différentes actions furent menées touchant un ou plusieurs maillons de la filière agroalimentaire gaspésienne.

Notons par exemple le projet d'un agneau aux algues qui vise le développement d'une spécialité 100 % régionale. Ce projet illustre la volonté de développer un agroalimentaire spécifique à valeur ajoutée.

Signalons aussi la 2^e édition du Concours gourmand qui a permis de souligner l'excellent travail des chefs gaspésiens qui mettent à profit les produits régionaux.

Par ailleurs, la TCAG est maintenant légalement constituée selon la troisième partie de la *Loi des compagnies*, ce qui permettra à l'organisme de parrainer des projets destinés au secteur.

Communications

Les dossiers sur lesquels la CRÉ a pris position dans le secteur des communications au cours de l'année concernent le rapport Bédard portant sur les services de Télé-Québec, les coupures de services à Radio-Canada, au journal Le Soleil et à CIEU-FM. La CRÉ a notamment demandé des rencontres avec les ministres fédéraux Jean Lapierre et Lisa Frulla. Malgré une rencontre avec les dirigeants de Radio-Canada, le dossier de la couverture journalistique tarde à se régler.

Condition féminine

La dernière année a surtout été consacrée à la préparation d'une entente de collaboration qui vise six objectifs principaux, soit :

- ♣ Accroître le nombre de femmes oeuvrant dans les métiers d'avenir et les métiers traditionnellement masculins afin qu'elles améliorent leurs conditions de vie;
- ♣ Assurer une prise en compte réelle des intérêts et réalités des femmes, entre autres, par l'analyse différenciée selon les sexes;
- ♣ Appuyer les femmes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans leurs démarches pour améliorer leurs conditions de vie, en adaptant les services à leurs besoins;
- ♣ Soutenir l'entrepreneuriat féminin en collaborant aux démarches de consolidation du Fonds d'investissement à l'entrepreneuriat régional pour elles (FIÈRE);
- ♣ Accroître le nombre de femmes au sein des instances décisionnelles;
- ♣ Développer chez les jeunes de la région des compétences citoyennes pour favoriser leur futur engagement au sein des instances décisionnelles.

Plusieurs partenaires sont ciblés par cette entente : les quatre commissions scolaires de la région, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, Groupe Collégia, le Conseil du statut de la femme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Affaires municipales et des Régions et la Conférence régionale des élu(e)s.

Culture-Gaspésie

Un événement d'importance, tenu en juin dernier, attire tout particulièrement l'attention soit, la tenue du Forum Culture et développement. Organisé par le Conseil de la culture de la Gaspésie, en collaboration avec la Conférence régionale des élu(e)s, ce rassemblement avait pour objectif d'élaborer une vision commune et de formuler des propositions visant à renforcer le rôle de la culture dans le développement local et régional. Cent vingt-cinq (125) personnes, artistes, travailleurs culturels et représentants d'organismes, ont participé à cette journée de réflexion.

Les sujets abordés en ateliers ont permis de dresser un constat des situations que vit le milieu culturel gaspésien. Trois défis majeurs ont été identifiés, lesquels orienteront le choix des actions qui seront menées au cours des prochaines années sur le plan du développement culturel.

Le premier de ces trois défis : le réseautage et le maillage, et ce, tant au niveau horizontal, vertical que territorial afin qu'il y ait cohésion des interventions et que les ressources soient utilisées judicieusement. La consolidation des organisations et de l'offre culturelle a également été retenue comme un enjeu majeur pour assurer le développement du secteur. Enfin, la reconnaissance des créateurs et des organismes est la troisième priorité ayant fait consensus.



Culture-Îles

La Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine a été adoptée par l'ensemble des représentants du secteur qui ont fait leur plan d'action quinquennal qui en découle. Le secteur patrimonial, ainsi que les rubriques « animation » et « concertation » ont été particulièrement visées au cours de l'année. D'une façon générale, notamment à cause de la place qu'ils occupent dans la définition du produit touristique régional et de la diffusion qui en résulte, les secteurs des métiers d'art et des arts visuels sont en pleine expansion. La corporation culturelle Arrimage a coordonné tout au long de l'année divers projets et activités (études, colloques, ateliers de formation) qui contribuent encore à dynamiser le secteur culturel dans son ensemble. Par ailleurs, les intervenants sont préoccupés par la reconduction de diverses ententes gouvernementales venant à échéance cette année. Quant à la corporation Arrimage, elle réclame la pleine reconnaissance de son rôle de coordonnateur du secteur culturel pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

Développement social

Le comité consultatif en développement social s'est réuni à quelques reprises au cours de l'année. Les membres du comité ont nommé leur mandataire-conseil. Ils apprécient grandement que l'un des grands chantiers compris dans la réalisation du Plan quinquennal de développement régional concerne le développement social. Ils comptent d'ailleurs participer activement au cours de la prochaine année aux discussions et au suivi des travaux du groupe intersectoriel responsable de la coordination de ce chantier.

Économie sociale

Même s'il n'a pas connu de grand développement sur le plan de la concertation des intervenants et des entreprises oeuvrant en économie sociale, le secteur a néanmoins procédé à la nomination de son mandataire-conseil. Le secteur devrait participer activement, au cours de la prochaine année, aux discussions et au suivi des travaux de la démarche de planification stratégique.



Éducation

Au nombre des dossiers menés par le secteur de l'éducation, l'un d'entre eux a particulièrement occupé la CRÉ au cours de la dernière année, soit le plan de communication associé à la valorisation et la promotion de l'importance de la formation et de la qualification.

Les communications internes furent priorisées pour l'année 2004-2005. Un bulletin interne a donc vu le jour. Cinq numéros ont rassemblé près de 90 articles, fait connaître 26 événements, mis à l'honneur 85 personnes, ainsi que 23 projets et événements.

Plusieurs événements ont marqué les communications externes dont une campagne de la persévérance scolaire sur les cartons de lait en partenariat avec Québon. Création d'une première Table régionale de coordination lors de la Semaine québécoise des adultes en formation. Participation active au Comité formation professionnelle et technique. Réalisation d'outils de promotion et participations dynamiques au Concours québécois de l'entrepreneuriat et au rendez-vous de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat. Premiers



tournages télévisuels et photographiques pour une campagne télévisuelle. Élaboration d'un portail Formation-GÎM.

Environnement-Gaspésie

La dernière année a surtout été consacrée à la préparation d'un projet qui couvre le territoire de la Gaspésie et des Îles. Il prévoit la mise en œuvre d'une démarche qui a pour but de contribuer à l'intégration des principes du développement durable dans les processus de planification et de prise de décisions. On souhaite ainsi favoriser l'émergence d'une vision concertée du développement durable par l'identification des principaux éléments et outils qui permettront sa mise en application dans la région. Plus spécifiquement, les objectifs de ce projet sont les suivants :

1. Informer et mettre à niveau les connaissances des élu(e)s, des leaders, des intervenant(e)s et de la population sur le développement durable et les moyens nécessaires pour assurer sa mise en œuvre;
2. Identifier, lors de consultations menées auprès des élu(e)s et des leaders du milieu, leurs préoccupations, besoins et contraintes pour la mise en application du développement durable au sein de leurs organisations;
3. Doter la Gaspésie d'une vision concertée du développement durable et offrir à l'ensemble des partenaires ciblés des outils pour sa mise en œuvre par la tenue d'un colloque « Ensemble pour un développement durable »;
4. Assurer la diffusion des actes du colloque et proposer une structure d'accompagnement basée sur les priorités qui auront été identifiées lors de cet événement régional.

Le projet, qui s'échelonnera sur une période de deux ans, débutera à l'automne 2005.

Environnement-Îles

La question de l'exploitation du gaz et du pétrole dans le golfe du Saint-Laurent à proximité des Îles a constitué, sans contredit, le dossier qui a mobilisé le plus d'énergie cette année. La formation d'un comité de vigilance, sous l'égide de la Municipalité, la consultation du BAPE ainsi que la tournée de consultation du ministre de l'Environnement sur le développement durable ont été autant de tribunes qui ont permis aux citoyens et aux représentants de la population des Îles d'exprimer leurs inquiétudes et de formuler leur questionnement face à ce dossier qui constitue un enjeu environnemental de premier plan.

Un autre dossier très actif : celui de la circulation hors route. À la suite d'un atelier-bilan sur la protection des milieux dunaires organisé par Attention Fragiles, les partenaires régionaux ont procédé à la formation d'un comité sur la circulation en milieux fragiles dont les travaux aboutiront à la modification prochaine par la Municipalité d'un règlement contrôlant la circulation de tous les véhicules sur les plages, les dunes et les milieux humides aux Îles-de-la-Madeleine. Différents organismes du milieu ont profité par ailleurs de la tournée de consultation de la ministre du Transport, M^{me} Julie Boulet, pour faire valoir leurs préoccupations à ce sujet.

Famille et enfance

En septembre 2004, le rapport d'évaluation de l'entente spécifique sur le développement des services de garde a été déposé (voir p. 19). En octobre, le secteur a présenté au gouvernement un mémoire dans le cadre de la consultation nationale sur la conciliation travail-famille. Au printemps 2005, Paspébiac dévoile sa politique familiale; il s'agit d'une première régionale. Les projets de quatre autres municipalités sont sur la table de travail. Le secteur attend impatiemment l'annonce, par la ministre Carole Théberge, de la Politique sur la conciliation travail-famille.

Forêt

Dans le secteur forestier, l'année 2004-2005 a été marquée par la commission Coulombe. Dans ce cadre, la CRÉ a déposé un mémoire au début de la démarche. Elle a ensuite rédigé un avis sur les recommandations lors du dépôt du rapport de la commission Coulombe et elle a rencontré les ministres Pierre Corbeil et Nathalie Normandeau pour discuter de la mise en œuvre des premières recommandations de la Commission. À la suite de cette rencontre, un plan d'action détaillé a été remis au gouvernement du Québec. Les points touchant particulièrement la région, et traités dans le plan d'action, sont la baisse de possibilité forestière de 20 % et la modification du règlement sur les redevances forestières.

La CRÉ a aussi collaboré à la structuration des produits forestiers non ligneux (PFNL) en finançant un plan de développement. Ce plan devrait être mis en œuvre l'année prochaine.

Comme par les années passées, la CRÉ a réalisé le suivi du volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. À noter que la CRÉ est maintenant délégataire du programme.

Jeunesse

Notons premièrement la poursuite de la collaboration entre la Fondation communautaire, la Commission jeunesse, le Secrétariat à la jeunesse et la CRÉGÎM. Ce partenariat aura permis de consolider le Fonds jeunesse René-Lévesque. L'actif de ce fonds, dont l'objectif est de soutenir des activités favorisant le retour, le maintien et l'établissement des jeunes en région, atteint maintenant un million de dollars.

Le défi que la région doit relever pour assurer son avenir est sans contredit l'augmentation du nombre de jeunes diplômés dans la région. Cet enjeu qui anime les actions de la Commission jeunesse a permis de mobiliser les partenaires régionaux du territoire autour de cette problématique dans le cadre d'une action jeunesse structurante. Une stratégie à long terme a été adoptée afin d'avoir un impact véritable sur les jeunes et la région. Le travail accompli jusqu'à présent nous permet d'envisager la concrétisation de ce projet à l'automne 2005.

De plus, soulignons que, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), la Commission jeunesse a soutenu financièrement 12 projets. L'aide financière accordée pour une période de deux ans totalise tout près de 600 000 \$. Mobilisés par la Commission jeunesse, les jeunes ont mis en oeuvre des projets novateurs qui démontrent sans aucun doute que la région est porteuse d'avenir et que les jeunes en sont la pierre angulaire.

Finalement, dans sa volonté de garder un contact permanent avec les jeunes intéressés au développement de la région, la Commission a travaillé de façon constante au développement du Portail jeunesse de la Gaspésie et des Îles. Cet outil de diffusion d'informations et de développement a franchi le cap des 4 000 visites par mois au cours de la dernière année. De plus, 920 jeunes intéressés à revenir s'établir dans la région y ont inscrit leur profil et plus de 150 employeurs utilisent ce moyen de contact avec les jeunes.



Loisir, sport et plein air

Reconnue par la CRÉ comme groupe-conseil en loisir et sport, l'Unité régionale en loisir et sport (URLS) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a procédé à la nomination d'un mandataire-conseil à la CRÉ pour son secteur d'activité. Ce dernier compte participer activement au cours de la prochaine année aux discussions et au suivi des travaux des groupes de travail intersectoriels responsables de la coordination des chantiers en développement social, ainsi que sur la population et démographie.

Milieu communautaire

À la suite de la Réforme en santé et services sociaux, le milieu communautaire a été interpellé, dans le cadre de l'application de la loi 25, pour la réorganisation des services par les Centres de santé et de service sociaux (CSSS) qui se doivent maintenant de faire appel aux organismes communautaires. Une tournée des territoires de CSSS a été organisée conjointement par l'Agence de santé et de services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (ASSSGÎM), les CSSS et le Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (ROCGÎM). Il s'agissait d'établir des modes de collaboration tout en préservant l'autonomie des organismes. En lien avec cette réforme, le Ministère a retravaillé le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Une consultation a eu lieu auprès des membres pour sécuriser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes et protéger les acquis régionaux. Les organismes communautaires ont également eu accès à une formation en négociation dans le but d'apprendre à mieux préserver leur autonomie, caractéristique qui les distingue du réseau de la santé et des services sociaux. La ministre Nathalie Normandeau s'est d'ailleurs engagée à protéger le cadre de référence régional balisant les relations entre l'Agence et les organismes communautaires autonomes.

Mines

Le secteur des mines, comme tous les autres secteurs d'activités, a procédé à la nomination de son mandataire-conseil. Ce secteur a été marqué, notamment, par le retrait à mi-chemin du ministère des Ressources naturelles de l'entente spécifique 2000-2005 qui créait le Fonds minier, ainsi qu'un programme d'aide financière aux prospecteurs autonomes. Pour le groupe-conseil du secteur minier, il appartiendrait maintenant aux intervenants régionaux de développement économique et aux intervenants politiques de soutenir et d'investir dans le secteur des ressources minérales de la Gaspésie, afin de contribuer à la diversification de son économie et à son enrichissement, et cela, dans un contexte de développement durable. Les membres du groupe devraient présenter incessamment un plan d'action pour maintenir un dynamisme minier en Gaspésie, ce qui mènerait à la découverte de nouveaux indices minéralisés et à leur promotion.

Pêches et aquaculture

Le Réseau pêches et aquaculture Québec joue le rôle de groupe-conseil auprès de la CRÉ. La dernière année a été consacrée à une réorganisation des instances du Réseau. Celui-ci est désormais composé de trois tables : la Table des pêches maritimes, la Table maricole et la Table filière de l'aquaculture en eau douce. Elles sont composées de producteurs et de pêcheurs, de transformateurs et du réseau de commercialisation. Ces derniers s'associent à des partenaires de soutien de façon permanente ou ponctuelle selon les besoins. Les mandats sont les suivants : établir une planification stratégique pour le secteur; élaborer des plans d'action annuels découlant de cette planification; prioriser les actions et les mettre en œuvre et assurer le suivi de l'ensemble des actions.

Santé et services sociaux

En 2004-2005, l'Agence de santé et de services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a joint les rangs de la Conférence régionale des élu(e)s comme partenaire au sein des activités de concertation.

Table régionale de concertation des aînés Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Au cours de la dernière année d'activité, la Table a poursuivi son engagement pour améliorer la qualité de vie des aînés de la région. Accessibilité des services, lutte à la pauvreté, conditions de vie des aidantes naturelles et valorisation de l'engagement social et économique des personnes âgées ont fait l'objet d'interventions et de collaborations avec d'autres personnes du milieu.

Cependant, les principales interventions ont porté sur les abus et les négligences dont sont victimes les aînés. En voici quelques-unes : participation au comité-conseil sur les abus de la MRC La Côte-de-Gaspé (cinq rencontres), participation au sous-comité pour préparer la formation (cinq rencontres) et cinq sessions de formation et de sensibilisation données à des bénévoles proches des organismes siégeant au comité consultatif contre les abus.

La Journée internationale des personnes âgées, qui se déroule le 1^{er} octobre, est pour la Table un lieu privilégié d'information et de concertation. En 2004, 260 participants se sont réunis à Sainte-Anne-des-Monts pour s'informer et partager sur l'implication sociale des aînés, le transport collectif et les abus envers les aînés.



Tourisme-Îles

Une politique cadre en tourisme, dont la réalisation a été coordonnée par la Municipalité des Îles, devrait être déposée au cours des prochaines semaines. Cette politique sera assortie d'un plan d'action réparti sur un échéancier d'une dizaine d'années, visant plusieurs partenaires qui ont eux aussi collaboré à l'élaboration de ce document. Dans le cadre d'un comité de travail formé à cet effet, Tourisme Îles de la Madeleine poursuit toujours ses démarches en vue d'adopter une mesure alternative de financement à la loi 76. L'unanimité reste à faire sur la mesure à privilégier.

Tourisme-Gaspésie

Selon des données préliminaires, l'achalandage touristique 2004 a connu une nette progression avec 856 000 touristes. Cependant, les retombées économiques n'ont pas été aussi bonnes que d'habitude puisqu'elles sont de 200 M\$, alors qu'elles étaient de 210 M\$ l'année précédente pour 785 000 touristes. Ce qui permet de conclure que les touristes viennent en Gaspésie en plus grand nombre, mais qu'ils dépensent moins. Une information réjouissante : le nombre de nuitées aux mois de janvier, février et mars 2005 a augmenté de 6 % à 8 %. Au point de vue développement des ressources humaines, la formation Client Plus s'est poursuivie et un outil diagnostique des besoins des membres en termes de personnel et de formation de la main-d'œuvre a été élaboré. Cet outil servira de base à la rédaction du plan de développement des ressources humaines en tourisme.

Transport-Gaspésie

Lors de la dernière année, le groupe-conseil s'est employé à relancer la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie. Cette action a nécessité plusieurs réunions. Par la suite, la Corporation a repris ses négociations avec Via Rail pour faire augmenter la fréquence des transports de passagers durant l'été. Des réunions ont également eu lieu avec la Corporation ferroviaire Matapédia du Golfe pour accroître le transport des marchandises sur le tronçon Gaspé-New Richmond. Le mandataire-conseil déplore le manque d'organisation du secteur des transports en Gaspésie. Aucun organisme ni aucune structure officielle ne regroupent les personnes concernées par les nombreuses problématiques que vivent les transports aérien, maritime, ferroviaire ou routier. Il souhaite qu'une telle structure se mette en place et qu'une personne-ressource y soit enfin affectée pour documenter les nombreux dossiers qui sont sur la table.

Transport-Îles

Aux Îles-de-la-Madeleine, les préoccupations et les travaux du comité régional de transport (Municipalité des Îles, Chambre de commerce, Tourisme Îles de la Madeleine, CRÉGÎM) se sont portés, ces derniers mois, sur la crise causée par l'arrêt, en février dernier, des activités du transporteur Québec Air Express. Des démarches sont actuellement en cours auprès des deux paliers de gouvernement en vue d'en arriver à une entente tripartite (gouvernement, milieu, transporteurs) qui rétablisse la situation sur des bases plus stables et dans le meilleur intérêt des parties concernées. En ce qui a trait au transport maritime, la situation a été plus stable et le dossier qui retient surtout l'attention est celui d'une liaison maritime hivernale entre les Îles et le continent.



ENTENTES SPÉCIFIQUES

Bilan des ententes échues

Condition féminine

En 2002, le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) procédait à la signature d'une entente spécifique visant la mise en oeuvre du plan d'action de la commission sectorielle Femmes et développement régional. Cette entente a pris fin ce printemps. Le bilan effectué par le comité de suivi est concluant. En résumé, cette entente a permis de créer de nouveaux partenariats avec les milieux de l'éducation, du monde municipal et du développement régional; d'encourager la diversification des choix scolaires des filles et des femmes; d'inciter les femmes à s'engager en politique municipale ainsi que dans les instances décisionnelles locales et régionales. Forte de ce bilan, la Table de concertation des groupes de femmes, en collaboration avec le groupe-conseil en condition féminine (support à la mandataire-conseil) vient de déposer un nouveau projet triennal afin de poursuivre sur cette lancée. (Voir Nouvelles ententes).

Développement culturel

Ce printemps, les membres du comité de suivi de l'entente spécifique en développement culturel se réunissaient afin de dresser le bilan des actions menées dans le cadre de cette entente et pour discuter des possibilités de renouvellement. De façon générale, le bilan effectué par les partenaires (ministère de la Culture et des Communications du Québec, Société de développement des entreprises culturelles, Conseil des arts et des lettres du Québec, Conseil de la culture de la Gaspésie, Arrimage et la CRÉ) s'est avéré très positif. Les objectifs de l'entente ont été atteints en très grande partie. La suite s'annonce tout aussi intéressante. En effet, on s'est entendu pour travailler conjointement à l'élaboration d'une entente de collaboration générale basée sur une vision régionale du développement culturel. Cette entente constituera le cadre précisant les modalités de coopération réciproque pour la suite des interventions en développement culturel. Une fois le cadre défini, des ententes spécifiques seront négociées de façon distincte, notamment, pour les arts et les lettres, les entreprises culturelles, le tourisme culturel, le développement culturel et la mise en oeuvre de la politique régionale de la lecture.

Développement des services de garde

L'entente a pris fin en juin 2004. Elle visait le développement harmonieux des services de garde à la petite enfance. En quatre ans, plus de 13 millions de dollars ont été investis dans la région. Ces investissements ont, notamment, permis d'augmenter les services de garde scolaire, de diversifier et de consolider les CPE de la région et de développer des services en installations et en milieu familial. De plus, l'ajout et l'application du critère régional d'uniformisation du taux de couverture par MRC a entraîné un développement équitable des services et a incité les CPE à mettre sur pied des services dans les milieux moins peuplés. Enfin, on note que des services de garde sur mesure sont maintenant offerts dans la région en l'occurrence aux CPE la Marée montante de Sainte-Anne-des-Monts et les Joyeux-Marmots de Matapédia.

Tables de concertation en agroalimentaire Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine (1999-2001 et 2002-2004)

Les deux ententes spécifiques qui ont soutenu la mise en place des Tables de concertation en agroalimentaire Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine ont permis aux promoteurs et intervenants agroalimentaires de travailler dans une approche filière concertée.

L'élément clé de cette concertation fut sans contredit l'exercice de planification stratégique. Au terme d'un diagnostic des forces, faiblesses, menaces et opportunités, ce plan a permis de dégager une vision et un plan d'action faisant consensus. Le premier plan avait pour thème *Une agriculture du terroir durable*.

Dans la dernière année, l'ensemble des maillons de la grappe agroalimentaire régionale, *de la terre à la table*, fut consulté pour mettre à jour sa planification stratégique. Ainsi plus de 150 personnes engagées à différents niveaux dans la filière ont apporté leur contribution. Le 25 février 2005, lors d'un Forum régional, le plan régional était adopté. Le thème des cinq prochaines années : *L'Agroalimentaire en Gaspésie et aux Îles : faire sa marque en respect du milieu* reprend l'idée du précédent.

Plusieurs réalisations ont émergé et émergeront encore de ces plans, améliorant la cohésion du secteur.

Tourisme-Îles

Au printemps 2004, la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, M^{me} Nathalie Normandeau, annonçait l'octroi d'une enveloppe de 400 000 \$ comme prolongation de l'ESTRIM (Entente spécifique en tourisme pour la région des Îles-de-la-Madeleine) jusqu'au 31 mars 2005. Grâce à cette nouvelle enveloppe, 12 projets de développement ont pu être soutenus financièrement (hébergement, événements, excursions maritimes), totalisant ainsi des investissements dans le milieu de plus de 4 M\$ et la création d'une dizaine d'emplois. Une enveloppe supplémentaire de 25 000 \$ accordée par la Conférence régionale des élu(e)s sera attribuée à un projet visant la coordination des événements à caractère touristique ou régional aux Îles. Une demande de renouvellement de l'Entente a été



adressée au ministère du Tourisme, mais aucune confirmation n'a été obtenue à ce sujet.

Tourisme-Gaspésie

Au printemps 2004, la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, M^{me} Nathalie Normandeau annonçait également l'octroi d'une enveloppe de 400 000 \$ comme prolongation de l'Entente spécifique en tourisme pour la région de la Gaspésie jusqu'au 31 mars 2005. En décembre 2004, la CRÉGÎM est venue majorer cette aide financière d'une somme de 75 000 \$. À ces sommes se sont ajoutés 305 000 \$ provenant de projets non réalisés dans l'entente spécifique 2002-2004, ce qui a permis de faire des investissements totaux de 780 000 \$. Vingt-cinq (25) projets ont été soutenus et ils ont généré des investissements de 3,6 M\$ de la part des investisseurs. Plusieurs projets déposés n'ont toutefois pu être financés, faute de fonds disponibles. Une demande de renouvellement de l'Entente a depuis lors été adressée au ministère du Tourisme, mais aucune confirmation à ce sujet n'a été obtenue à ce jour.

État de situation des nouvelles ententes

Dans tous les dossiers que nous avons déposés au ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), il n'y a eu aucune progression. Depuis l'élection du gouvernement en avril 2003, aucune nouvelle entente spécifique n'a fait l'objet de signature.

Accès-Logis

Le dossier chemine à la fois comme entente spécifique et comme dossier inscrit dans le processus de régionalisation (modulation des normes de programmes et bonification du financement). Il reste à déterminer la meilleure option pour l'avancement du dossier.

Condition féminine

L'entente spécifique n'est plus l'avenue envisagée. Une entente de collaboration en condition féminine verra bientôt le jour. Les partenaires sont : les quatre commissions scolaires de la région, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, Groupe Collégia, le Conseil du statut de la femme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Affaires municipales et des Régions et la Conférence régionale des élu(e)s. Cinq cent onze mille dollars (511 000 \$) seront investis dans cette entente. En voici les principaux objectifs :

- Accroître la place des femmes dans les structures décisionnelles;
- Améliorer les conditions de vie des femmes;
- S'assurer que les partenaires différencient leurs données selon le sexe.



Culture

Voir Développement culturel dans « Bilan des ententes échues », p. 19.

Développement de la Route verte

L'étape de rédaction d'une proposition d'entente n'a pas encore été amorcée. Les partenaires envisagent d'emprunter une autre avenue que celle de l'entente spécifique.

Développement global du milieu forestier

La dernière version de l'entente spécifique a été déposée auprès du gouvernement en janvier 2005. Le gouvernement du Québec ayant demandé aux régions de produire des plans d'action à la suite de la baisse de possibilité forestière de 20 %, la CRÉGÎM a utilisé l'entente spécifique comme base à l'élaboration de ce plan.

Environnement

Comme nous le mentionnions en janvier dernier, lors du dernier conseil d'administration de la CRÉ, l'entente spécifique n'est plus l'avenue envisagée. Le Conseil régional de l'environnement a travaillé l'automne dernier à l'élaboration d'un projet de sensibilisation sur le développement durable. (*Voir p. 14*).

Famille et enfance

Aucun développement n'est à signaler.

Optimisation de la contribution du secteur des communications et de l'information au développement régional

Le projet d'entente a été soumis en octobre 2003 au ministère du Développement économique, régional et de la Recherche (MDERR). Il est impossible de savoir où en est le projet dans le processus.

Protection du littoral de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Une demande de financement au Conseil du trésor a été acheminée au bureau central du MAMR en décembre 2004. Après vérification, force est de constater que le dossier n'a pas progressé.



Tables agroalimentaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Le secteur agroalimentaire a terminé son exercice de planification stratégique. Les diverses demandes seront traitées globalement.

COMMUNICATION

Lors de la dernière année, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a mené plusieurs activités en communication, autant externe qu'interne. Une soixantaine de communiqués ont été émis, plusieurs discours prononcés, que ce soit lors de remise de prix comme à la cérémonie de bourses du mérite scolaire du Cégep ou à des conférences de presse annonçant des événements dont la CRÉ est partenaire. Quelque 20 000 \$ ont été dépensés en publicité de prestige et en commandite pour appuyer les organismes régionaux. Un nouveau site Web a vu le jour. Destiné d'abord à faire circuler l'information parmi les membres du conseil d'administration (Intranet), il s'adresse aussi à tout citoyen curieux de connaître le travail de la CRÉGÎM et de faire le point sur les principaux enjeux qui animent la société gaspésienne et madelinienne. Enfin, la CRÉGÎM a publié cinq bulletins de liaison qu'elle envoie à tous les membres des 24 secteurs socio-économiques qui participent à la consultation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la CRÉ. Les communiqués de la CRÉGÎM, ainsi que les bulletins *Le Régional*, comme la plupart des documents que produit la CRÉ, sont disponibles sur son site Internet (www.cre-gim.net).

LES EMPLOYÉS

Personnel de la CRÉ

Ghislain Anglehart	Agent de concertation et de développement	ghislain.anglehart@cre-gim.net
Christine Blanchette	Agente de concertation et de développement	christine.blanchette@cre-gim.net
Serge Cotton	Agent de concertation et de développement	serge.cotton@cre-gim.net
Didier Dufour	Agent de concertation et de développement	didier.dufour@cre-gim.net
André Hughes	Analyste informatique	andre.hughes@cre-gim.net
Diane Jalbert	Secrétaire de direction	diane.jalbert@cre-gim.net
Hélène Laflamme	Secrétaire	helene.laflamme@cre-gim.net
Karoline Morris	Coordonnatrice de l'administration	karoline.morris@cre-gim.net
Claude Richard	Agent de concertation et de développement Î.-d.-M.	claudio.richard@cre-gim.net
Gilbert Scantland	Directeur général	gilbert.scantland@cre-gim.net

Personnel du secteur Forêt

Thomas Bernier	Agent de dév. Volet II	418 368-6171 ou 1 800 463-6178	thomas.bernier@cre-gim.net
Julien Doyon	Agent de dév. industriel	418 388-2125, poste 282	julien.doyon@mrmfp.gouv.qc.ca
Chantal Myers	Agente de concertation et de développement	418 368-6171 ou 1 800 463-6178	chantal.myers@cre-gim.net

Personnel de la commission Jeunesse

Claude Cyr	Agent de développement	418 368-6171 ou 1 800 463-6178	claudio.cyr.cjgim@globetrotter.net
Sandra McNeil	Agente de communication	418 368-6171 ou 1 800 463-6178	sandra.mcneil@portailjeunesse.ca
Annie Robichaud	Coordonnatrice	418 368-6171 ou 1 800 463-6178	annie.robichaud@cre-gim.net

Personnel en communication

Marie-Claude Brière	Agente d'information Secteur Éducation	418 360-8103	marie-claudio.briere@mrci.gouv.qc.ca
Louise Langevin	Consultante en communication	418 368-6171 ou 1 800 463-6178	louise.langevin@cre-gim.net

Coordonnées

Adresse postale 153-2, rue de la Reine Gaspé (Québec) G4X 1T5	Télocopieur (418) 368-6052
Téléphones (418) 368-6171 ou sans frais 1 800 463-6178	Courriel cre-gim@cre-gim.net

CRÉDITS PHOTOS

Les photos des pages 18, 20 et 22 appartiennent à Tourisme Îles de la Madeleine.